Image not found or type unknown

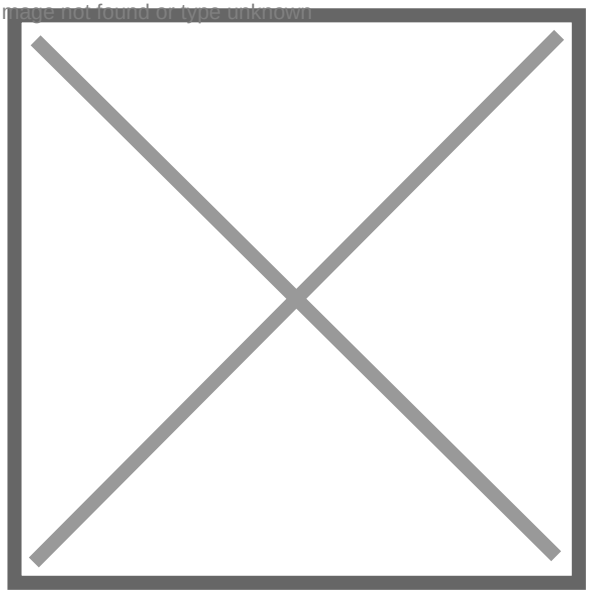

Diminution pension alimentaire

Par **DELQUE**, le **21/08/2009** à **23:19**

Bonjour,

Je suis séparé de mon ex compagne depuis environ 6 ans , nous avons eu 2 filles et je lui donne tous les mois 540 euros par mois de pension alimentaire pour les 2.
De son coté, sa vie a changé car elle s'est remariée.Ses revenus et ceux de son mari sont largement supèrieurs au mien, je ne connais pas exactement leurs salaires, mais tous les 2 sont dirigeants d'une agence d'assurance.
De mon coté je vis en couple (pacsé) et nous avons un bébé de 20 mois, donc plus de frais (crèche, crédit maison ...)mon salaire net sans la pension déduite est de 2000 euros et celui de ma compagne est de 1700 euros net.Nos fins de mois sont difficiles.
Je vois bien que leur train de vie est largement supèrieur au notre.
Est il possible de revoir la pension à la baisse ? Cela vaut il le coup d'engager des procédures juridiques ?Et si oui lesquelles ?
Par avance merci de votre réponse
Cordialement
DELQUE Didier

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés